S.E.M.O.C.T.O.M.

Syndicat de l'Entre-Deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères

RAPPORT ANNUEL 2007

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ce rapport est établi conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000. Il concerne l'ensemble des communes adhérentes au S.E.M.O.C.T.O.M ; il a été présenté et voté à l'unanimité des présents lors de la réunion du Comité Syndical du SEMOCTOM du **21 février 2008**. Il sera ensuite mis à la disposition du public et transmis aux communautés de communes et aux communs membres qui doivent le présenter à leur Conseil Communautaire et / ou Conseil Municipal.

SOMMAIRE

I – Présentation du territoire du SEMOCTOM 1

II – Indicateurs relatifs à la collecte des déchets ménagers et assimilés 1

2.1 – La collecte des ordures ménagères résiduelles 1
2.1.1 – L'organisation de la collecte 3
2.1.2 – Les tonnages 3

2.2 – La collecte sélective des matériaux recyclables 5

2.2.1 – La collecte en porte à porte 7
2.2.2 – La collecte en apports volontaires des déchets ménagers recyclables 10

2.3 – Evolution prévisible de l'organisation des collectes sélectives 11

2.4 – Les déchèteries du SEMOCTOM 11

2.4.1 – L'accès des déchèteries 13
2.4.2 – Les types de déchets collectés 14
2.4.3 – La fréquentation des déchèteries 14
2.4.4 – Prévisions d'évolutions des déchèteries en 2008 15

2.5 – Tableaux récapitulatifs des tonnages collectés et traités par le SEMOCTOM en 2007 15

III – Le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés 15

3.1 – Le traitement des ordures ménagères 15
3.2 – Le traitement en centre de tri des matériaux recyclables 16

IV – Les indicateurs financiers 16

4.1 – Les modalités d'exploitation 16

4.1.1 – La collectes des ordures ménagères 16
4.1.2 – La collecte des points d'apports volontaires 17
4.1.3 – L'élimination des ordures ménagères 17
4.1.4 – Les centres de tri 17

4.2 – Montant annuel global du service et modalités de financement 17

V – Les opérations de communication 18

5.1 – Communication de proximité 18

5.1.1 – Communication auprès du grand public 18
5.1.2 – Gestion quotidienne des demandes des usagers 19

5.2 – Communication et animations pédagogiques 19

VI – Le compostage individuel 21

VII – Environnement et sécurité 23

VIII – Emploi et données sociales 25

ANNEXES

Annexe I : Répartition de la population du territoire du SEMOCTOM au 1er Janvier 2007
Annexe II : Tableau récapitulatif des tonnages collectés en 2007
Annexe II Bis : Tableau récapitulatif des tonnages traités en 2007
Annexe III : Montant annuel des principaux contrats des prestations extérieures
Annexe IV : Montant annuel global des dépenses du service
Annexe V : Modalités de financement (recettes)
Annexe VI : Coûts à la tonne et à l'habitant
Annexe VII : Carte des Points d'Apports Volontaires
Annexe VIII : Les communes équipées en composteurs individuels et leurs taux d'équipement en 2007

Zone d'intervention du SEMOCTOM en 2007
Communautés de Communes (C2C)
compétence "déchets ménagers et assimilés".

- C2C des Portes de l'Entre-2-Mers
- C2C du secteur de St Loubès
- C2C des Coteaux Bordelais
- C2C des Coteaux de Garonne
- C2C du Créonnais
- C2C du Vallon de l'Artolie
- C2C de l'Ouest Entre-2-Mers
- C2C de Targon
- C2C du Libournais
- C2C du Pays de Sauveterre de Guyenne
- C2C du Brannais
- C2C du Sud du Libournais

I - Présentation du Territoire du S.E.M.O.C.T.O.M

Le **S.E.M.O.C.T.O.M.** (**S**yndicat de l'**E**ntre-Deux **M**ers **O**uest pour la **C**ollecte et le **T**raitement des **O**rdures **M**énagères), crée par arrêté préfectoral du 28 janvier 1980, assure l'organisation et la gestion des déchets ménagers et assimilés pour **85 communes**. Il regroupe **12 communautés de communes** exerçant la compétence « déchets ménagers et assimilés » (cf carte ci-contre : *Zone d'intervention du SEMOCTOM en 2007*).

Au 1er janvier 2007, le S.E.M.O.C.T.O.M. réunit **88 525 habitants** sur une superficie de 657,44 km² (cf annexe I : *Répartition de la population du SEMOCTOM en 2007*)*. La plus grande commune enregistre 7 639 habitants (Saint-Loubès) et la plus petite 86 habitants (Dardenac).
Le territoire est composé d'un habitat essentiellement péri-urbain et semi-rural.

II - Indicateurs relatifs à la collecte des déchets ménagers et assimilés

2.1 La collecte des ordures ménagères résiduelles

La collecte des ordures ménagères est assurée par **11 camions bennes**.

Le transport des déchets est réalisé avec **2 semi-remorques**.

Tous les ratios sont calculés sur la population moyenne de l'année 2007 qui intègre les nouveaux administrés pris en compte au fur et à mesure soit 89 007 habitants

Organisation du service de collecte des ordures ménagères en 2007

2.1.1 L'organisation de la collecte : (cf carte ci-contre « *Organisation du service de collecte des ordures ménagères en 2007* »).

La collecte des ordures ménagères est en grande partie réalisée en **régie** (67 communes concernées)

18 communes sont collectées par un **prestataire extérieur** dans le cadre de marchés publics (Société COVED pour 2007).

Il s'agit d'une collecte mécanisée réalisée en porte à porte dans l'ensemble des communes adhérentes où selon le souhait des conseils municipaux, la collecte est **hebdomadaire** ou **bi-hebdomadaire** (cf carte ci-après « *Fréquence la collecte des ordures ménagères en 2007* »).

Le choix et la charge des contenants sont laissés aux usagers.

2.1.2 Les tonnages :

❖ Tonnages d'ordures ménagères collectés en 2007 : **28 002 Tonnes** ce qui représente **315 kg/an/habitant**.

En 2007, un infléchissement des quantités d'ordures ménagères (baisse de **2,77 %)** est enregistré par rapport à 2006, dans un contexte d'augmentation permanente de la population. Cette baisse des ordures ménagères résulte de quatre actions menées simultanément en 2007 :

- Le compostage individuel,
- La suppression de la collecte des déchets verts dans les ordures ménagères,
- La mise en place des collectes sélectives des matériaux recyclables en porte à porte sur 7 nouvelles communes
- La mise en place d'une collecte sélective des matériaux recyclables en porte à porte des collèges et écoles primaires

Fréquence de la collecte des ordures ménagères en 2007

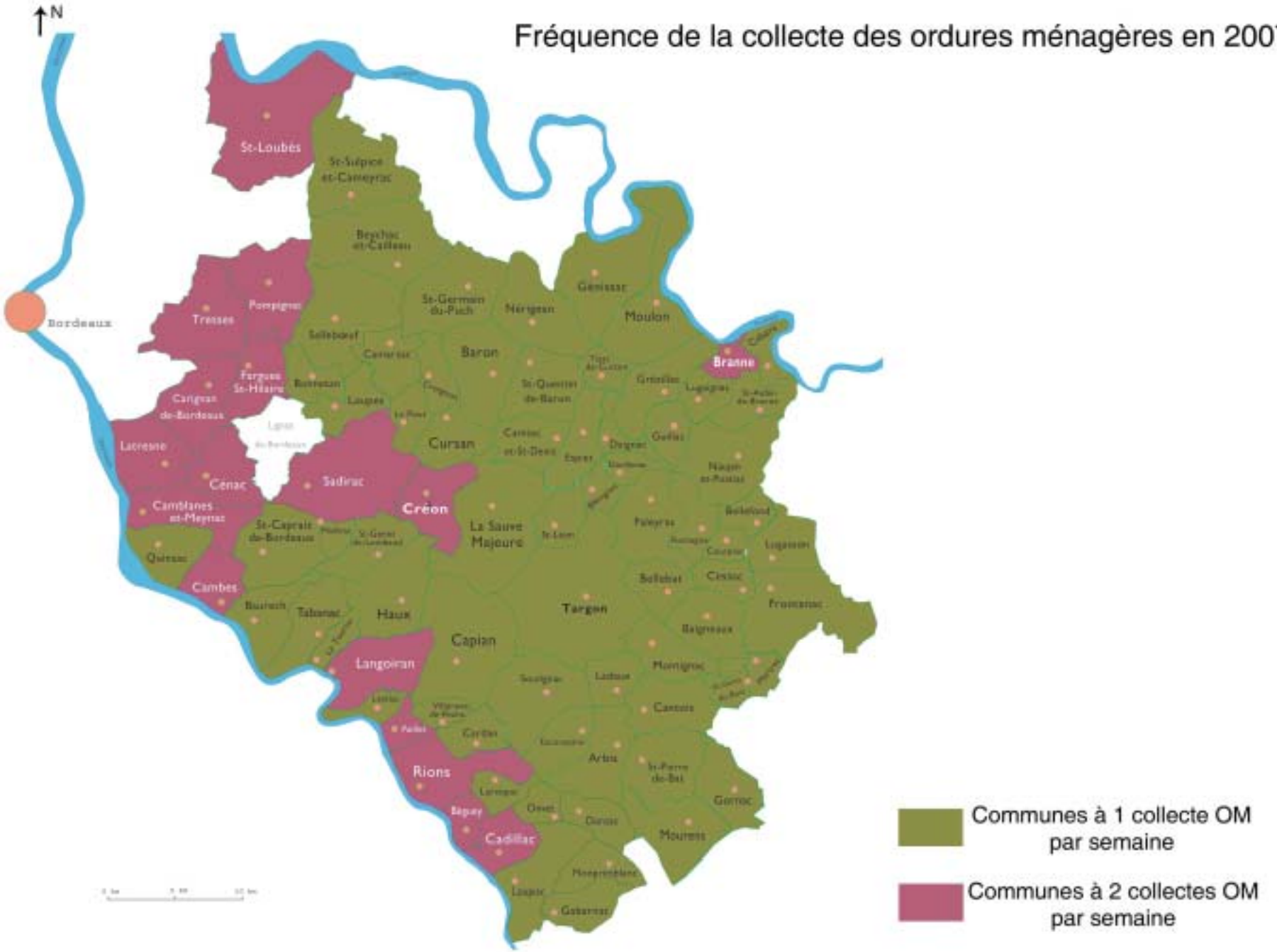

Communes à 1 collecte OM par semaine

Communes à 2 collectes OM par semaine

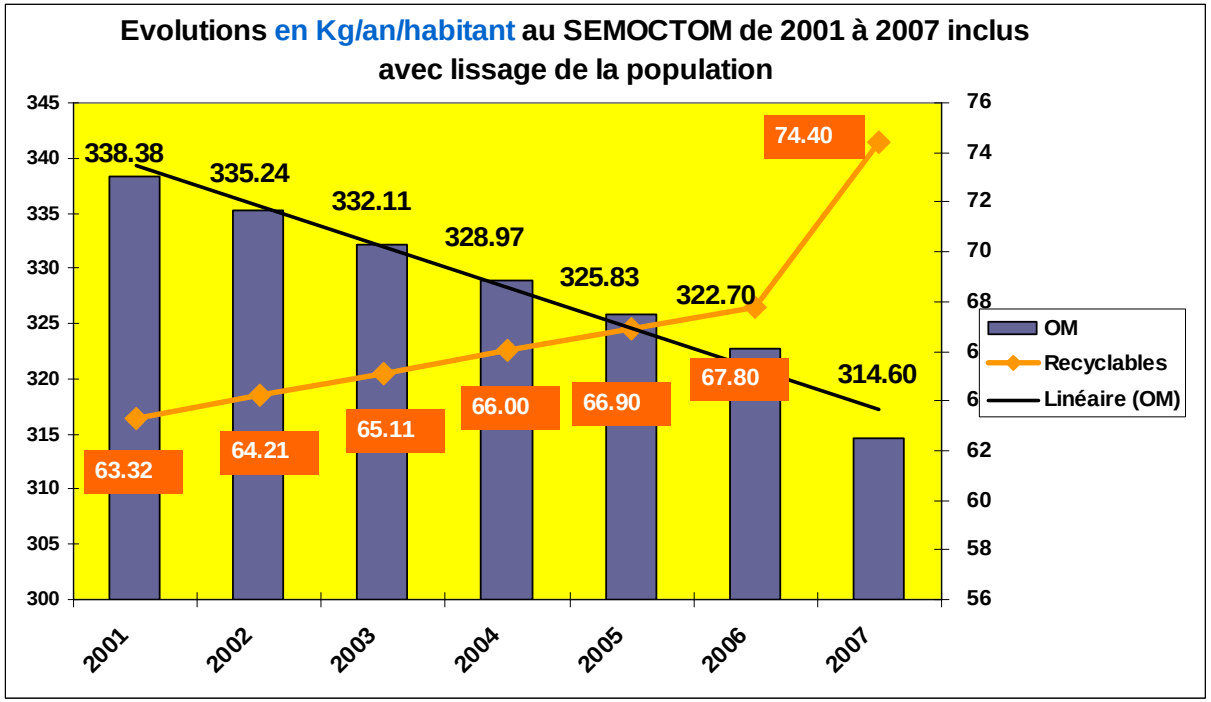

2.2 La collecte sélective des matériaux recyclables

Organisation de la collecte sélective en porte à porte en 2007

Collecte multi-matériaux (hors verre)
1 fois tous les 15 jours

Collecte multi-matériaux + verre
1 fois tous les 15 jours
(1 semaine verre, 1 semaine multi matériaux)

Collecte multi-matériaux (hors verre)
Centre-bourg : une fois par semaine
Périphérie : 1 fois tous les 15 jours

Collecte multi-matériaux (hors verre)
1 fois par semaine

La collecte sélective est réalisée sur le territoire des 85 communes du SEMOCTOM selon 2 organisations différentes :

- **La collecte en porte à porte** des matériaux recyclables (verre pour 2 communes, cartons d'emballage et journaux magazines, plastique, acier et aluminium),

- **La collecte en apports volontaires** de ces mêmes produits au moyen de bornes spécifiques installées sur le territoire.

2.2.1 La collecte en porte à porte

❖ **Mise en place et réorganisation des collectes sélectives en porte à porte**

7 nouvelles collectes sélectives en porte à porte ont été mises en place dans le courant de l'année 2007 sur les communes de Baurech, Capian, Quinsac, Latresne, Lestiac sur Garonne, Le Tourne et Saint-Caprais de Bordeaux et ont été accompagnées pour plusieurs d'entre elles d'une réduction de la fréquence des collectes ordures ménagères de 2 passages à 1 passage par semaine (cf carte ci-contre « *Organisation de la collecte sélective en porte à porte en 2007* »).

Les communes de Saint-Loubès, Carignan de Bordeaux, Tresses et Cadillac quant à elles ont fait l'objet d'une réorganisation de leurs collectes sélectives. La collecte du verre en porte à porte a été interrompue sur les communes de Carignan de Bordeaux et de Cadillac en raison de l'arrêt de la benne bi-compartimentée et maintenue sur les communes de Saint-Loubès et de Tresses avec une réduction de la fréquence à 1 passage tous les 15 jours (au lieu d'un passage hebdomadaire).

La fréquence de la collecte sélective en porte à porte des autres matériaux recyclables a été réduite à un passage tous les 15 jours.

Sur toutes ces communes, les habitants ont été rééquipés en conteneurs jaunes, avec une contenance adaptée à la taille des foyers pour permettre un stockage sur une durée plus longue.

Communes et nombre d'habitants en collectes sélectives en porte à porte : 15 communes pour un Total de **36 265 habitants.**

- **Baurech** : 695 hab
- **Beychac et Caillau** : 1 782 hab
- **Cadillac** : 2 180 hab
- **Camblanes-et-Meynac** : 2 319 hab
- **Capian** : 624 hab
- **Carignan-de-Bordeaux** : 3 241hab
- **Créon** : 3 887 hab
- **Quinsac** : 1 764 hab
- **Latresne** : 3 265 hab
- **Lestiac sur Garonne** : 609 hab
- **Le Tourne** : 739 hab
- **Saint-Caprais de Bordeaux** : 2 588 hab
- **Saint-Loubès** : 7 639 hab
- **Tabanac** : 1 054 hab
- **Tresses** : 3 879 hab

❖ Description du service

✦ Les collectes sélectives concernent pour les communes de **Tresses** et de **Saint-Loubès** le **verre et 6 matériaux recyclables** collectés à raison de **1 fois par semaine** en alternance.

✦ Pour les communes de **Baurech, Camblanes-et-Meynac, Capian, Carignan-de-Bordeaux, Créon, Quinsac, Latresne, Lestiac sur Garonne, Le Tourne, Tabanac et Saint-Caprais de Bordeaux**, la collecte des 6 matériaux recyclables est réalisée **1 fois tous les 15 jours**.

✦ Pour la commune **de Beychac-et-Caillau**, la collecte de 6 matériaux recyclables est réalisée **1 fois par semaine**.

✦ Pour la commune **de Cadillac**, la collecte de 6 matériaux recyclables est réalisée **1 fois tous les 15 jours** dans la périphérie et **1 fois par semaine** dans le centre bourg.

Les collectes sélectives en porte-à-porte sont toutes réalisées en régie.

❖ **Les équipements :**

- Bacs roulants de 120, 240 et 340 Litres et caissettes vertes par foyer :

Tresses et Saint-Loubès

- Bacs roulants de 120, 240 et 340 Litres :

Baurech, Beychac et Caillau, Cadillac, Camblanes-et-Meynac, Capian, Carignan-de-Bordeaux, Créon, Quinsac, Latresne, Lestiac sur Garonne, Le Tourne, Saint-Caprais de Bordeaux et Tabanac.

A Cadillac et à Créon notamment, pour répondre au problème d'un centre bourg très dense où les possibilités de stockage sont faibles, un équipement complémentaire de foyers qui ne disposent pas de suffisamment d'espace est fait avec des sacs plastiques transparents distribués régulièrement : environ 450 foyers sont concernés et 100 sacs par foyers et par an soit un total de **4 500 sacs** par an distribués.

2.2.2 La collecte en apports volontaires des déchets ménagers recyclables

Les communes du S.E.M.O.C.T.O.M sont équipées de points d'apports volontaires pour le verre (77 007 habitants) ou de plusieurs points d'apports volontaires pour les 6 matériaux recyclables (verre, cartons d'emballage et journaux magazines, plastique acier et aluminium) (52 260 habitants).

(cf. Annexe VII « *Carte des points d'apports volontaires sur le territoire du SEMOCTOM en 2007*»).

Pour cela, le syndicat met à disposition sur son territoire **476** conteneurs répartis comme suit:

- **180** conteneurs pour **le verre** soit 1 borne pour **427 habitants**
- **155** conteneurs pour **le papier / cartons et briques** soit 1 borne pour **337 habitants**
- **141** conteneurs pour **le plastique** et pour **les emballages ménagers en acier et aluminium** soit 1 borne pour **370 habitants.**

Le Tonnage total collecté issu des collectes sélectives

(porte à porte, apports volontaires et recyclables collectés en déchèteries)

s'élève en 2007 à 6 623 tonnes soit 74,40 kg/an/habitant

soit une augmentation de 11,48% par rapport à 2006.

2.3 Évolution prévisible de l'organisation des collectes sélectives

Les communes de Cambes, Cénac, Paillet, Langoiran seront concernées en 2008 par la mise en place de la collecte sélective en porte à porte des matériaux recyclables, avec selon leur choix, une réduction du nombre de collectes ordures ménagères à un passage hebdomadaire ou un maintien du rythme de collecte actuel.

La commune de Beychac et Cailleau sera réorganisée avec une réduction à une collecte sélective en porte à porte tous les 15 jours (au lieu d'une hebdomadaire). Les habitants seront ré-équipés.

En 2008, des points d'apports volontaires tri matériaux anciens vont progressivement être remplacés par des plus récents.

2.4 Les déchèteries du S.E.M.O.C.T.O.M

En 2007, le S.E.M.O.C.T.O.M gère directement **5 déchèteries** (cf carte ci-après « *Implantation des déchèteries du SEMOCTOM* »).

- **Saint-Léon** (Canton de Créon)
- **Béguey** (Canton de Cadillac)
- **Saint-Caprais-de-Bordeaux** (Canton de Créon)
- **Tresses** (Canton de Floirac)
- **Saint-Loubès** (Canton de Carbon Blanc)

Les tonnages collectés en déchèteries en 2007 s'élèvent à 15 914 Tonnes (hors matériaux recyclables) soit + 23,37% par rapport à 2006.

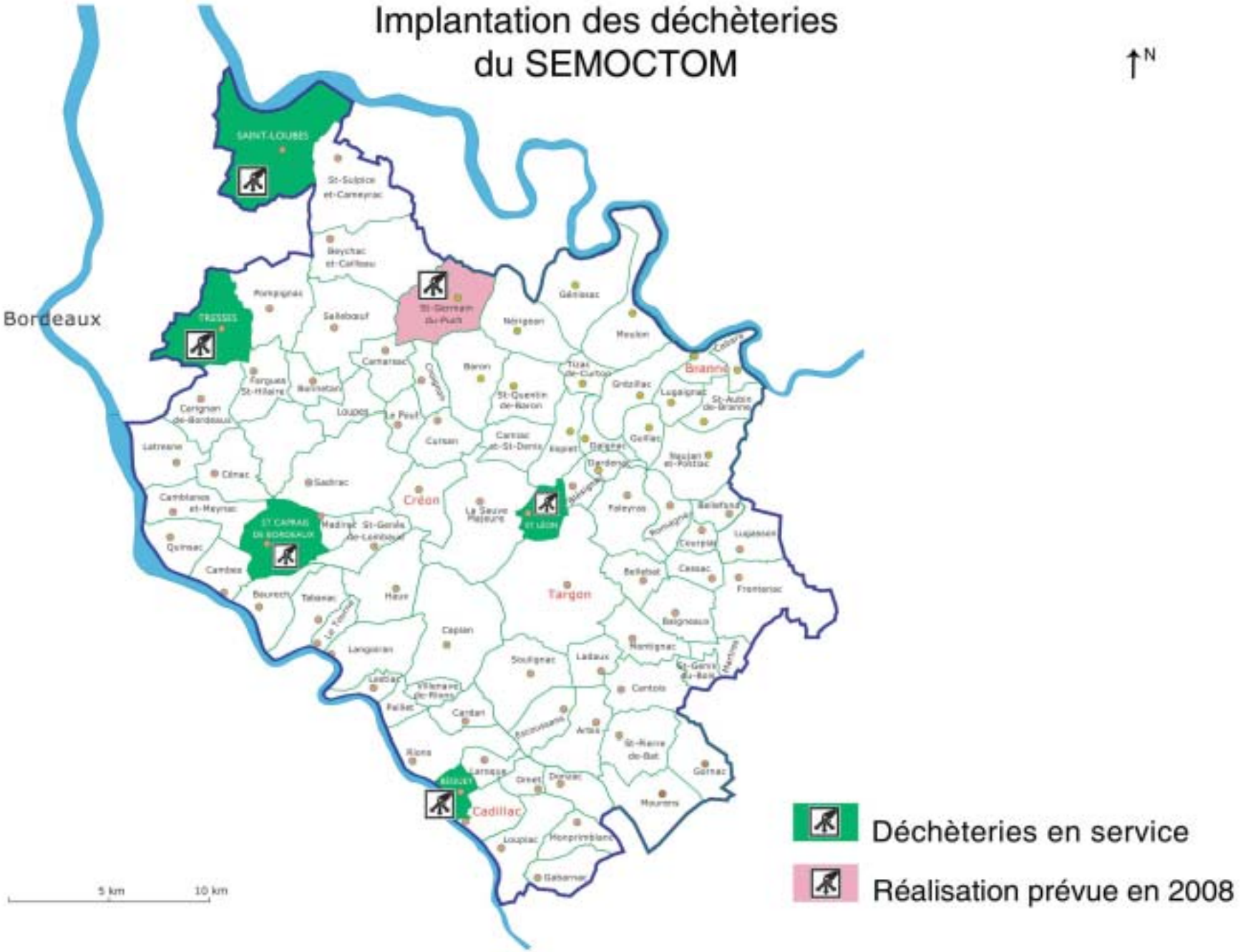
Implantation des déchèteries
du SEMOCTOM
N
Bordeaux
SAINT-LOUBES
TRESSES
ST-GERMAIN-DU-PUCH
ST CAPRAIS DE BORDEAUX
ST LEON
Créon
Targon
Cadillac
Branne
5 km
10 km
Déchèteries en service
Réalisation prévue en 2008

2.4.1 L'accès des déchèteries

Il est réservé principalement aux habitants des 85 communes adhérentes.

✦ **Pour les habitants du SEMOCTOM les dépôts sont gratuits jusqu'à 250 kg par apport, ensuite, ils sont facturés 0,12 € le kilo.**

✦ **Pour les entreprises, artisans et commerçants du SEMOCTOM, ils sont facturés à 0,12 € le kilo dès le premier kilo.**

✦ **Pour les habitants, hors S.E.M.O.C.T.O.M, facturation à 0,17 € dès le 1er kilo.**

✦ **Pour les entreprises hors S.E.M.O.C.T.O.M, facturation à 0,17 € dès le 1er le kilo (0,33 € dès le premier kilo pour la déchèterie de Saint-Loubès).**

❖ **Accueil des gravats à la déchèterie de Saint-Loubès**

- ✓ Pour l'ensemble des usagers du territoire du SEMOCTOM les dépôts de gravats sont **gratuits jusqu'à 250 kg** par jour, ensuite ils sont facturés **0,12 € dès le 1er kg.**
- ✓ Pour l'ensemble des usagers hors SEMOCTOM, les dépôts de gravats ne sont pas acceptés.

Le SEMOCTOM facture directement à la Communauté de Communes des Coteaux de Garonne le coût d'accès à la déchèterie de Béguey des entreprises sur son territoire, à la hauteur de ce qu'il aurait directement facturé, ce qui représente une somme de **2 671,50 €**.

2.4.2 Les types de déchets collectés

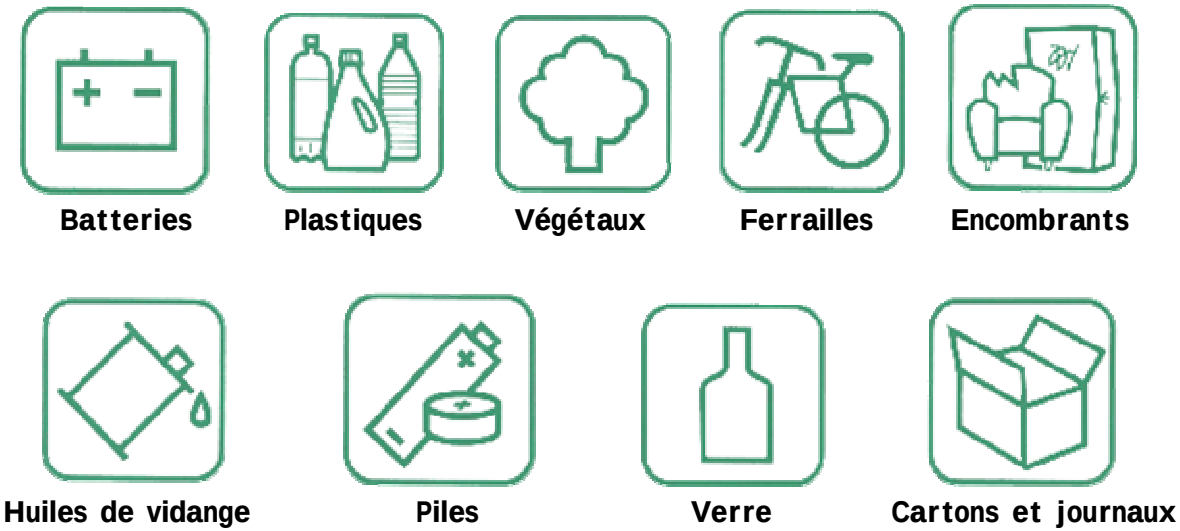

Autres modalités de collecte des encombrants (en plus des déchèteries) :

- Mise à disposition de bacs 10 m ^{3} et 30 m ^{3} à la demande des communes.

2.4.3 La fréquentation des déchèteries

135 133 visites ont été enregistrées en 2007 soit une augmentation de **29%** par rapport à **2006**

2.4.4 Prévisions d'évolutions des déchèteries en 2008 :

Des difficultés techniques ont retardé en 2007 la réalisation de la déchèterie de Saint-Germain-du-Puch. Elles sont résolues et le chantier pourra être engagé début 2008.

Le SEMOCTOM entreprend de mettre en œuvre à l'instar du site de Saint-Loubès, la réception des gravats sur l'ensemble des déchèteries, dès que les conditions matérielles auront été réunies.

Le SEMOCTOM étudie enfin les conditions et les modalités d'acceptation des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques). Une convention va être signée avec l'OCA D3E, organisme coordonnateur des DEEE à l'échelle nationale, et avec Ecologic, éco-organisme désigné sur le Département de la Gironde.

2.5 Tableau récapitulatif des tonnages collectés et traités par le S.E.M.O.C.T.O.M en 2007

✦ **Annexe II et II bis**

III- Le Traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés

3.1 Le traitement des ordures ménagères

Le **S.E.M.O.C.T.O.M** a un point d'accueil pour le traitement de ses ordures ménagères :

Marché d'incinération avec la société d'incinération Astria implantée à Bègles.

Total ordures ménagères traitées en 2007 : 27 507 Tonnes

3.2 Le traitement en centres de tri des matériaux recyclables

Pour permettre le recyclage des produits récupérés le S.E.M.O.C.T.O.M fait appel à des prestataires privés. Il fait aussi intervenir sur son site de Saint-Léon des personnels de l'association REV qui effectuent un pré tri des produits provenant des collectes sélectives en porte à porte.

Tonnage « sélectif » trié en 2007 : 6138 tonnes
avec un taux de refus de 13,32% (474 tonnes)

IV- Les indicateurs financiers

4.1 Les modalités d'exploitation

Au 1er janvier 2007, Le SEMOCTOM fait en régie **79**% de la collecte d'ordures ménagères. La société COVED réalise **21**% de la collecte d'ordures ménagères restante.

4.1.1 La collecte des ordures ménagères

- *SEMOCTOM en régie* : 22 059 Tonnes
- *Marché Coved* : 5 475 Tonnes
- *Autres* : 468 Tonnes

} *chiffres arrondis*

4.1.2 La collecte des points d'apports volontaires

- *En régie* : Journaux, magazines et plastiques
- *Marché COVED* : Verre

4.1.3 L'élimination des ordures ménagères

- *Marché* avec la société Astria (Bègles)

4.1.4 Les centres de tri

- *Marché* avec la société VEOLIA (Pompignac)
- *Convention* avec l'association REV (Camblanes-et-Meynac).

4.2 Montant annuel global du service et modalités de financement

Annexe III : Montant annuel des principaux contrats de prestations extérieures

Annexe IV : Montant annuel global des dépenses du service

Annexe V : Modalités de financement (recettes)

Annexe VI : Coûts à la tonne et à l'habitant

Le Budget de fonctionnement en dépense du S.E.M.O.C.T.O.M s'élève au compte administratif en 2007 à **8 997 310,12 €.** Pour cette somme il a accueilli sur son site, **50 539 Tonnes** ce qui représente un coût de **178 € la tonne** tout matériaux et toutes charges confondues.

Pour l'année 2007, **la participation des habitants,** qui représente l'appel fait aux contribuables, est de **7 214 777,47 €.** En 2007, le nombre d'habitants supplémentaires pris en compte tout au long de l'année est de 482 ce qui amène en fin d'année à un total d'habitant de 89 007**.** Ces 7 214 777,47 € pour **50 539 Tonnes** représentent une charge de **142,76 € la Tonne** ou bien pour **89 007** habitants une charge de **81,05 € par habitant**.

Ce dernier chiffre est une moyenne qui doit être modulée en fonction de la fréquence des collectes et des services rendus.

V- Les opérations de communication

5.1 Communication de proximité

5.1.1 Communication auprès du grand public

Dans le cadre de la réorganisation et de la mise en place des collectes sélectives des matériaux recyclables en porte à porte, le SEMOCTOM a mené une vaste opération de communication en **partenariat avec les élus des communes et communautés de communes concernées** pour informer et accompagner les habitants dans le cadre de ce projet :

- Réunions publiques d'information sur le tri et le recyclage des déchets
- Diffusion de supports d'informations sur le tri (consignes de tri, autocollants « jours de collectes », « bac propre » et « pas de verre »
- Réalisation de calendriers des collectes
- Publication d'articles dans la presse locale et dans les bulletins municipaux
- Suivi qualitatif des collectes

5.1.2 Gestion quotidienne des demandes des usagers

Les actions de communication se déroulent tout au long de l'année sur toutes les communes concernées :

- Suivi des communes et des habitants : Réponses aux problématiques des communes et des habitants (informations diverses, réassortiment, règlements de problèmes ponctuels…)
- Gestion des erreurs de tri des usagers (suivi de collectes) et explication des consignes de tri.

5.2 Communication et animation pédagogique

En 2007, le SEMOCTOM a mis en place la collecte sélective en porte à porte des établissements scolaires. L'opération « je trie à l'école » (cf. illustration ci-après) a été accompagnée de l'élaboration d'outils d'information sur les consignes de tri (calendriers…) et de sensibilisation (plaquettes, affichettes..).

De nombreuses animations ont été réalisées dans les écoles maternelles, collèges, lycées, et centres de loisirs du territoire afin de sensibiliser les élèves (environ 1 500) autour du thème du développement durable, de la réduction des déchets à la source ainsi qu'aux bonnes pratiques du tri sélectif des matériaux recyclables, au compostage individuel…

COLLEGE FRANÇOIS MITTERAND DE CREON : semaine d'animations du 23 au 26 Avril 2007

- 9 classes de 6 ème représentant 200 élèves environ.
- animation avec l'exposition « les secrets de Mme Poubelle ».
- Animation en collaboration avec l'association « Environnement »
- participation aux réunions du CESC (Comité d'Education Santé Citoyenneté).
- Suivi expérience de compostage

OPERATION « JE TRIE A L'ECOLE »

Tri sélectif Compostage
Déchèteries
Collecte des ordures ménagères

www.semoctom.com
05 57 34 53 20

Je trie à l'école

Calendrier de la collecte sélective des déchets recyclables

année scolaire 2007/2008

Octobre :	Vendredi 5	Vendredi 19	
Novembre :	Vendredi 2	Vendredi 16	Vendredi 30
Décembre :	Vendredi 14	Vendredi 28	
Janvier 08 :	Vendredi 11	Vendredi 25	
Février :	Vendredi 8	Vendredi 22	
Mars :	Vendredi 7	Vendredi 21	
Avril :	Vendredi 4	Vendredi 18	
Mai :	Vendredi 2	Vendredi 16	Vendredi 30
Juin :	Vendredi 13	Vendredi 27	
Juillet :	Vendredi 11		

Secteur Nord : Baron, Bonnetan, Branne, Cabara, Camarsac, Cursan, Daignac, Espiet, Faleyras, Fargues St Hilaire, Générsac, Grézillac, Moulon, Naujan et Postiac, Nérigean, Pompignac, Romagne, Sadirac-Loirac, St Germain du Puch, St Quentin de Baron, St Sulpice et Cameyrac, Salleboeuf, St Aubin de Branne, Tizac de Curton

Attention, collecte tôt le matin ! > Sortir les bacs jaunes le Jeudi soir !

Calendrier de la collecte sélective des écoles

Consignes de tri

COLLEGE MAX LINDER DE ST LOUBES : Semaine d'animations du 21 au 25 Mai 2007

- 10 classes de 6ème représentant 250 élèves
- Animation en collaboration avec l'association « Environnement »
- Expérience de compostage en cours.

COLLEGE PAUL EMILE VICTOR DE BRANNE :

- mise en place d'un conteneur pour les piles et cartouches d'imprimantes, préparation de la mise en place du tri des papiers

VI- Le Compostage individuel

Le SEMOCTOM développe depuis Mai 2006 sur son territoire, une opération de compostage individuel qui s'inscrit dans les objectifs du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés lequel prévoit un ensemble de moyens pour diminuer de façon significative les quantités de déchets ultimes incinérés ou mis en décharge. Les bio-déchets (épluchures et restes de repas) peuvent représenter jusqu'à 30 % du poids total des ordures ménagères. L'objectif ambitieux que s'est fixé le département de la Gironde est de ramener à 200 kg/an/hab les quantités non valorisées.

En 2007, **64 communes** ont été équipées en composteurs. Cette opération a été très appréciée par les habitants comme en témoigne le taux d'équipement en composteurs des foyers qui est en moyenne de **22%** (voir annexe VIII). A l'échelle nationale, ce taux est inférieur à 10 % (Données Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable – colloque ADEME -juin 2007).

26 réunions publiques d'information (42 depuis le début de l'opération en mai 2006) ont été réalisées **et plus de 2 000 habitants** ont été **rencontrés à cette occasion** (3 000 depuis le début de l'opération). Outre les conseils sur le compostage, ces réunions ont été aussi l'occasion d'évoquer la problématique et les évolutions de la gestion des déchets ménagers et assimilés depuis 15 ans.

SADIRAC le 6 mars 2007

CREON le 5 mars 2007

SALLEBOEUF le 27 mars 2007

Ce sont aussi **32 permanences de distribution** (52 depuis le début de l'opération) qui se sont déroulées représentant **192 heures de présence du SEMOCTOM dans les communes** (312 depuis le début de l'opération) soit une moyenne de 6 opérations par mois hors vacances scolaires.

5 500 composteurs ont été **distribués en 2007** (**7 040 composteurs** depuis le début de l'opération en 2006).

Des modalités de suivi de l'opération destinées à mesurer l'impact sur le territoire ont été mises en œuvre durant l'année 2007 :

1) La pesée des Bio seaux :

Depuis juin 2007, 34 foyers volontaires pèsent leur bio seau et ce pendant un an. Les premières données (4 mois) montrent que 77 kg / an / hab de déchets fermentescibles sont détournés de la poubelle.

2) Un questionnaire adressé en Février 2007 aux 1589 premiers usagers de composteurs

Afin d'évaluer la première phase de l'opération du compostage individuel, le SEMOCTOM a envoyé un questionnaire aux foyers qui ont engagé la démarche.

Données statistiques :
- 1589 envois.
- 921 retours.
- 673 questionnaires traités.

Les questions portaient sur l'organisation du foyer, sur les pratiques domestiques antérieures et actuelles de compostage, sur la communication de la collectivité, sur les difficultés éventuellement rencontrées et enfin sur l'avis des usagers sur le matériel proposé.

Les résultats de cette enquête confirment la mobilisation de nombreux foyers qui se mettent à composter leurs déchets de cuisine (68 % de nouveaux foyers) ce qui peut contribuer à faire baisser sensiblement les quantités d'ordures ménagères résiduelles sur le territoire du SEMOCTOM.

Il reste à équiper en 2008 la commune de Saint Germain du Puch et la Communauté de Communes des Coteaux de Garonne.

VII- Environnement et Sécurité

Mesures prises concernant la sécurité dans le travail.

En 2007, le SEMOCTOM a renforcé sa politique de sécurité du travail ayant pour objectif d'améliorer les conditions de travail mais aussi de faire diminuer le nombre d'accidents et à préserver la santé des agents.

Les actions menées pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité en 2007 :

- Réalisation du Registre d'hygiène et de sécurité par l'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité)
- Renforcement de la réglementation concernant la circulation des véhicules sur le site de Saint-Léon : pose d'un ralentisseur à l'entrée du site pour limiter la vitesse des véhicules, et d'un stop pour les véhicules descendant de la déchèterie.
- Réalisation systématique de Plans de Prévention avant l'intervention d'entreprises extérieures sur le site
- Recensement de l'ensemble des risques sur les tournées de collecte (marche arrière, collecte bilatérale…).
- Mise en place d'opérations correctives en relation avec les élus des communes.
- Mise en place d'une organisation de suivi des contrôles périodiques (moyens de secours et d'incendie, installation électrique par la passation d'un marché avec un prestataire).
- Achat de 3 systèmes de bâchage automatique des conteneurs (afin d'éviter que les personnels montent sur les bennes pour les bâcher)
- Mise en place de réunions de sécurité mensuelles de l'encadrement pour traiter les questions d'hygiène et de sécurité au SEMOCTOM
- Formations / informations aux risques routiers pour l'ensemble des agents d'exploitation
- Documentations de prévention distribuées avec les bulletins de salaire

Projets 2008

- Formation « incendie, sauvetage et secouriste du travail »
- Réalisation du Registre de Sécurité du bâtiment relatif aux Etablissements Recevant du Public
- Réalisation du Registre Spécial Sécurité (dangers graves et imminents)
- Continuité des mesures de prévention

VIII- Emploi et données sociales

Fin 2007 le SEMOCTOM fonctionnait avec l'équivalent de **90 emplois temps plein** dont **70 titulaires** ce qui représente 78% de l'emploi total du SEMOCTOM et **20 contractuels** (22% de contractuels). L'appel à des intérimaires vient pallier les absences et intervenir lors des jours de pointe. La moyenne d'âge des personnels du SEMOCTOM est de 39 ans.

En 2007, le SEMOCTOM a titularisé **7** agents dont 1 agent administratif et 6 agents d'exploitation.

On note une baisse de 50 % du nombre d'accidents du travail avec Arrêt de Travail : 9 accidents en 2007 contre 16 en 2006. Cette diminution s'explique en partie par les actions de prévention et de sensibilisation qui ont été menées.

En 2008 des formations de brevet de secouriste du travail seront engagées afin de renforcer l'aspect sécurité du travail.

ANNEXES

ANNEXE I : REPARTITION DE LA POPULATION DU SEMOCTOM AU 1ER JANVIER 2007

- Arbis 287 hab
- Baigneaux 286 hab
- Baron 1016 hab
- Baurech 695 hab
- Béguey 916 hab
- Bellebat 143 hab
- Bellefond 223 hab
- Beychac et Cailleau 1782 hab
- Blésignac 249 hab
- Bonnetan 805 hab
- Branne 1146 hab
- Cabara 337 hab
- Cadillac 2180 hab
- Camarsac 771 hab
- Cambes 1145 hab
- Camblanes et Meynac 2319 hab
- Camiac et Saint Denis 255 hab
- Cantois 199 hab
- Capian 624 hab
- Cardan 403 hab
- Carignan de Bordeaux 3241 hab
- Cénac 1844 hab
- Cessac 181 hab
- Courpiac 87 hab
- Créon 3887 hab
- Croignon 451 hab
- Cursan 455 hab
- Daignac 406 hab
- Dardenac 86 hab
- Donzac 117 hab
- Escoussans 244 hab
- Espiet 655 hab
- Faleyras 380 hab
- Fargues Saint Hilaire 2531 hab
- Frontenac 650 hab
- Gabarnac 276 hab
- Genissac 1643 hab
- Gornac 358 hab
- Grézillac 610 hab
- Guillac 157 hab
- Haux 740 hab
- La Sauve 1333 hab
- Ladaux 185 hab
- Langoiran 2072 hab
- Laroque 245 hab
- Latresne 3265 hab
- Le Pout 345 hab
- Le Tourne 739 hab
- Lestiac Sur Garonne 609 hab
- Loupes 499 hab
- Loupiac 939 hab
- Lugaignac 351 hab
- Lugasson 282 hab
- Madirac 175 hab
- Martres 125 hab
- Monprimblanc 276 hab
- Montignac 111 hab
- Moulon 939 hab
- Mourens 358 hab
- Naujan Et Postiac 500 hab
- Nerigean 890 hab
- Omet 226 hab
- Paillet 1007 hab
- Pompignac 2631 hab
- Quinsac 1764 hab
- Rions 1518 hab
- Romagne 317 hab
- Sadirac 3357 hab
- Saint Aubin de Branne 335 hab
- Saint Caprais de Bordeaux 2588 hab
- Saint Genes de Lombaud 272 hab
- Saint Genis du Bois 91 hab
- Saint Germain du Puch 1982 hab
- Saint Léon 282 hab
- Saint Loubès 7639 hab
- Saint Pierre de Bat 307 hab
- Saint Quentin de Baron 1417 hab
- Saint Sulpice et Cameyrac 4036 hab
- Salleboeuf 1929 hab
- Soulignac 458 hab
- Tabanac 1054 hab
- Targon 1844 hab
- Tizac de Curton 297 hab
- Tresses 3879 hab
- Villenave de Rions 277 hab

ANNEXE II

SEMOCTOM	Exercice 2007	COLLECTE

Population au 1er janvier 2006	84927 hab
Population moyenne année 2007	89007 hab

Collectes OM	Tonnes	Kg/an/habitants
	28002	315

	Tonnes
dont Semoctom	22059
dont Coved	5475
dont refus	55
dont apport divers	413

Déchèteries (Hors recyclables)	Tonnes	Kg/an/habitants
	15914	179

	Tonnes
Ferrailles	875
encombrants	5809
encombrants communes	321
déchets verts	8052
déchets verts communes	816
piles	4
batteries	0
Huile	37

Apports Volontaires	Tonnes
	4380

Matériaux	Tonnes
Verre	2103
plastiques acier aluminium Refus	301
journaux/mag emr gm tetra Refus	1976

Porte à Porte	Tonnes
	2243

Matériaux	Tonnes
Verre	422
plastiques acier aluminium journaux magazines emr gm Tetra Refus	1821

Total Recyclables	Tonnes	Kg/an/habitants
	6623	74

Recyclables sur totalité	
activité SEMOCTOM :	15%

Recyclables sur OM	
OM + Sélectif :	19%

Total annuel	Tonnes	Kg/an/habitants
	50539	568

ANNEXE II Bis

SEMOCTOM	Exercice 2007	TRAITE

Population au 1er janvier 2006	84927
Population moyenne année 2007	89007

	1/01/2006 en tonnes	1/01/2007 en tonnes
Stock OM année précédente	36	0
Total Collectes OM	28290	27507

Evolution 2006-2007
-2.77%

Déchèteries	2006 en tonnes	2007 en tonnes	2007 kg/an/hab	Evolution 2006-2007
Ferrailles	1008	854	10	-15.23%
encombrants	5351	6130	69	14.56%
déchets verts	4312	6468	73	50.00%
piles	13	4	0	
batteries	18	0	0	
huiles	9	37	0	
Total Déchèteries	10711	13493	152	25.97%

Collectes sélectives en 2007

	Collecté en tonnes	Trié en tonnes	Trié en kg/an/hab	Refus en Tonnes	Refus en %	Freinte en tonnes (perte matériaux)
Verre	2525	2525	28.37			
plastiques	4098	315	3.54	474	13.32%	11
acier		91	1.02			
aluminium		6	0.06			
journaux/magazines		2035	22.86			
emr		888	9.98			
gm		230	2.59			
tetra		45	0.51			
Total collectes sélectives	6623	6138	69			

Résultat de l'exercice 2007 en quantités traitées	47624
Recyclables sur OM + Sélectif :	18%
Recyclables sur totalité activité SEMOCTOM :	13%

En Stock au 31/12/2007
44.31

Evolution 2006-2007	collectées en T	traitées en T
Tonnes 2006	46913	44499
Tonnes 2007	50577	47624
Résultat	+7.24%	+6.56%

En Stock au 31/12/2006
41.02

ANNEXE III

PRESTATIONS EXTERIEURES DE 2003 à 2007

Contrats de prestations avec les entreprises	Réalisé 2003	Réalisé 2004	Réalisé 2005	Réalisé 2006	Réalisé 2007	Evolution 2006-2007
ASTRIA	1 766 521.42 €	1 830 112.56 €	1 841 180.75 €	**2 199 338.73 €**	2 459 705.78 €	
Avenant 06 0 12/03 (-6,25 € HT/t)	- 112 617.03 €		116 811.12 €			
Avoir sur TGAP (9,15 - 7,50 € HT/t)	- 19 671.00 €	- 17 787.26 €	- 19 542.29 €			
total traitement OM	**1 634 233.39 €**	**1 812 325.30 €**	**1 938 449.58 €**	**2 199 338.73 €**	**2 459 705.78 €**	11.84%
SURCA/SITAL (D.I.B.)	219 849.40 €	263 067.62 €	298 149.53 €	311 860.63 €	**367 019.14 €**	17.69%
COVED (OM) marché 2007	320 205.12 €	374 305.40 €	391 681.74 €	405 913.22 €	**458 812.06 €**	13.03%
COVED (verre)	52 286.65 €	56 575.10 €	62 378.50 €	65 542.36 €	**73 215.95 €**	11.71%
COVED (recyclables Camblanes)	18 426.63 €	20 784.81 €	21 257.94 €	22 658.38 €		
COVED (recyclables Tabanac)				4 861.59 €		
R.E.V. (nettoyage PAV + espaces verts)	26 095.27 €	36 673.99 €	47 409.22 €	45 521.36 €	**41 667.18 €**	-8.47%
Broyage déchets verts (déchèteries)	8 926.36 €	24 399.27 €	108 625.93 €	97 810.51 €	**167 174.93 €**	70.92%
Transport OM + DIB (semi brûlée 08/06)				7 501.06 €	**19 707.41 €**	162.73%
Collecte PAV (VEOLIA)					**12 964.55 €**	
Ballayage site St Léon (ONYX)					**902.32 €**	
Lavage conteneurs sélectifs (CITEC)					**837.20 €**	
stribution communication collectes sélectives					**1 843.42 €**	
TOTAL	**2 280 022.82 €**	**2 588 131.49 €**	**2 867 952.44 €**	**3 161 007.84 €**	**3 603 849.94 €**	**14.01%**

	Tonnage 2003	Tonnage 2004	Tonnages 2005*	Tonnages 2006*	Tonnages 2007*	Evolution 2006-2007
ASTRIA	28 580.6	28 860.1	28 161.1	28 289.88	**27 506.78**	-2.77%
SURCA/SITA (DIB)	4 056.7	4 653.0	5 129.9	5 351.24	**6 130.14**	14.56%
COVED (OM) marché 2007	1 951.3	1 951.3	1 948.8	1 988.87	**5 475.08**	175.29%
COVED (verre)	1 843.8	1 752.5	1 868.0	1 888.14	**2 103.00**	11.38%
COVED (recyclables Camblanes)	116.4	117.8	115.7	118.60		
COVED (recyclables Tabanac)				39.10		
Broyage déchets verts	1 500.0	3 130.0	4 472.3	4 312.50	**6 467.99**	49.98%
TOTAL	**38 048.8**	**40 464.7**	**41 695.8**	**41 988.3**	**47 683.0**	**13.56%**

* Le tonnage traité est inférieur ou supérieur au tonnage collecté en raison des stocks existants d'une année sur l'autre.

Evolution des budgets de fonctionnement de 2003 à 2007

ANNEXE IV

Libellés Dépenses	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2006-2007
Achats et variation des stocks	630 806.97 €	675 909.58 €	708 256.29 €	755 564.01 €	**811 536.49 €**	+ 7.41 %
Services extérieurs	2 745 019.71 €	3 111 944.06 €	3 425 844.96 €	3 782 063.26 €	**4 219 816.15 €**	+ 11.57 %
Autres services extérieurs	40 101.04 €	31 673.28 €	44 630.51 €	49 268.00 €	**78 134.40 €**	+ 58.59 %
Impôts, Taxes et versements	68 588.10 €	74 736.35 €	81 495.61 €	82 223.46 €	**100 680.02 €**	+ 22.45 %
Charges de personnel	2 263 308.49 €	2 409 936.69 €	2 694 793.02 €	2 811 714.22 €	**2 962 252.59 €**	+ 5.35 %
Autres charges de gestion	57 001.30 €	57 340.10 €	61 124.22 €	58 996.33 €	**61 996.26 €**	+ 5.08 %
Charges financières	165 953.66 €	144 752.40 €	150 730.60 €	133 642.51 €	**118 226.97 €**	- 11.53 %
Charges exceptionnelles	2 350.81 €	22 874.67 €	187 790.43 €	109 031.09 €	**281 645.68 €**	+ 158.32 %
Dotations aux amortissements	425 846.35 €	386 940.43 €	526 351.75 €	421 218.05 €	**363 021.56 €**	- 13.82 %
Total des dépenses	**6 398 976.43 €**	**6 916 107.56 €**	**7 881 017.39 €**	**8 203 720.93 €**	**8 997 310.12 €**	**9.67%**
Augmentation des dépenses N+1 sur N-1 :		8.08%	13.95%	4.09%	9.67%	

ANNEXE V

Libellés Recettes	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2006-2007
Résultats antérieurs	161 326.37 €	197 016.15 €	464 764.85 €	563 125.99 €	**454 147.76 €**	**-19.35%**
Atténuation charges de personnel	126 356.26 €	100 009.81 €	175 141.62 €	122 218.05 €	**95 513.28 €**	**-21.85%**
Soutiens éco-emballages + vte recycl	347 289.23 €	530 883.74 €	620 617.64 €	596 203.80 €	**791 151.67 €**	**32.70%**
Organismes publics (emplois jeunes)	111 276.31 €	44 411.94 €	4 253.09 €	- €		
Redevance déchèteries	30 600.15 €	48 983.57 €	53 520.05 €	45 691.50 €	**58 025.20 €**	**26.99%**
Locations 10, 20, 30 m3	79 348.26 €	94 565.69 €	30 323.06 €	33 230.24 €	**34 674.93 €**	**4.35%**
Participation communale	5 476 341.17 €	5 848 487.95 €	6 325 751.97 €	6 627 573.17 €	**7 214 777.47 €**	**8.86%**
Redevance spéciale OM Communes	50 239.27 €	53 224.94 €	57 783.51 €	60 322.40 €	**65 778.57 €**	**9.05%**
Redevance spéciale Entreprises		289 565.94 €	364 737.72 €	370 506.82 €	**396 788.70 €**	**7.09%**
Participation CG/com + participation composteurs				18 388.25 €	**70 900.59 €**	**285.58%**
autres recettes (ICNE, rembt Lapouyade, Cessions, provisions pour charge...)	213 215.56 €	173 722.68 €	310 833.25 €	220 608.47 €	**305 644.96 €**	**38.55%**
Total des recettes	**6 595 992.58 €**	**7 380 872.41 €**	**8 407 726.76 €**	**8 657 868.69 €**	**9 487 403.13 €**	**9.58%**
Augmentation des recettes N+1 sur N-1 :		11.90%	13.91%	2.98%	9.58%	

ANNEXE VI

Le nombre d'habitants pris en compte varie, généralement en augmentation, d'une année à l'autre, tout comme le nombre de tonnes traitées. Cela explique qu'un coût à la tonne puisse avoir une évolution d'une année sur l'autre différente de l'évolution du coût à l'habitant sur la même période.

Coûts sur totalité du budget	à l'habitant
2001	64.30 €
2002	73.36 €
2003	76.22 €
2004	81.98 €
2005	93.21 €
2006	96.60 €
2007	101.09 €
Evolution 2006-2007	**+ 4.65%**

Coûts sur part. communale	à l'habitant
2001	50.32 €
2002	53.98 €
2003	65.23 €
2004	69.65 €
2005	74.81 €
2006	78.04 €
2007	81.06 €
Evolution 2006-2007	**+ 3.87%**

Annexe VII

Implantation des points d'apports volontaires sur le territoire du SEMOCTOM en 2007

ANNEXE VIII

Les communes équipées en composteurs individuels et leurs taux d'équipement en 2007

Nom des communes équipées	Date de l'équipement	% foyers équipés	
BLESIGNAC	févr-07	23%	CDC DU CREONNAIS
HAUX	févr-07	29%	
LOUPES	févr-07	29%	
SAINT LEON	févr-07	23%	
CREON	mars-07	18%	
SADIRAC	mars-07	23%	
BONNETAN	mars-07	34%	
CAMARSAC	mars-07	30%	CDC DES COTEAUX BORDELAIS
CARIGNAN	mars-07	32%	
FARGUES ST HILAIRE	mars-07	23%	
POMPIGNAC	mars-07	26%	
SALLEBOEUF	mars-07	32%	
TRESSES	mars-07	27%	
SAINT LOUBES	mai-07	17%	CDC SECTEUR St LOUBES
BEYCHAC et CAILLEAU	mai-07	30%	
SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	mai-07	21%	
MOULON	avr-07	27%	CDC DU LIBOURNAIS
GENISSAC	avr-07	24%	
FRONTENAC	mai-07	18%	
St GENIS du BOIS	mai-07	25%	
MARTRES	mai-07	30%	
BAIGNEAUX	mai-07	12%	CDC DE TARGON
BELLEBAT	mai-07	20%	
BELLEFONT	mai-07	12%	
COURPIAC	mai-07	17%	
CESSAC	mai-07	24%	
LUGASSON	mai-07	26%	
FRONTENAC	mai-07	18%	
ROMAGNE	mai-07	11%	
FALEYRAS	mai-07	20%	
ESCOUSSANS	mai-07	30%	
ARBIS	mai-07	15%	
St PIERRE de BAT	mai-07	10%	
LADEAUX	mai-07	8%	
MONTIGNAC	mai-07	12%	
CANTOIS	mai-07	24%	
SOULIGNAC	mai-07	19%	
TARGON	mai-07	16%	
GORNAC	juin-07	29%	CDC DE SAUVETERRE
MOURENS	juin-07	13%	
SAINT QUENTIN DE BARON	sept-07	18%	
CAMIAC et St DENIS	sept-07	21%	CDC DE L'ENTRE DEUX MERS OUEST
DAIGNAC	sept-07	19%	
DARDENAC		16%	
TIZAC de CURTON		19%	
ESPIET	sept-07	20%	
NERIGEAN	sept-07	12%	
BRANNE	oct.-07	20%	CDC DU BRANNAIS
CABARA		0%	
NAUJEAN ET POSTIAC		33%	
GREZILLAC+CROIGNON	oct-07	23%	
GUILLAC	oct.-07	24%	
LUGAIGNAC		30%	
SAINT AUBIN DE BRANNE	oct-07	30%	
CAPIAN	Oct-Nov 2007	23%	CDC DU VALLON DE L'ARTOLIE
CARDAN	Oct-Nov 2007	26%	
LANGOIRAN	Oct-Nov 2007	20%	
LE TOURNE	Oct-Nov 2007	19%	
LESTIAC	Oct-Nov 2007	15%	
PAILLET	Oct-Nov 2007	25%	
RIONS	Oct-Nov 2007	11%	
TABANAC	Oct-Nov 2007	26%	
VILLENAVE DE RIONS	Oct-Nov 2007	33%	
Moyenne		22%	

Fait à Saint-Léon le 23 février 2008

Le Président,

Guy TRUPIN
Maire de Camblanes-et-Meynac
Conseiller Général du Canton de Créon